

Bruxelles, le 29 octobre 2024
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2024/0229(NLE)

13663/24
ADD 1 COR 1

POLCOM 251
UD 189
COLAC 102

NOTE POINT "I/A"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents (2 ^e partie)/Conseil
Objet:	DÉCISION DU CONSEIL relative à la position à prendre au nom de l'Union européenne au sein du comité "Commerce" institué par l'accord commercial entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la Colombie, le Pérou et l'Équateur, d'autre part, en ce qui concerne des modifications des appendices 2, 2A et 5 de l'annexe II dudit accord - Adoption

Au premier point, deuxième ligne, au lieu de "article 3", lire "article 2".